



Denis Hamel

Le suaire de Turin

Un faux décelable à l'œil nu

Cerveau humain : cette éponge toute prête à s'imbiber de tous les mensonges.

Jean Rostand¹

« Si une femme est enceinte et enfante un garçon, elle sera impure pendant sept jours comme elle est impure au temps de ses règles. **Au huitième jour on circoncirca le prépuce de l'enfant** et pendant trente-trois jours encore elle restera à purifier son sang.² [...] »

Fausserie pour un faux suaire

Depuis la datation en 1988 au carbone 14 du Suaire³ de Turin plaçant l'âge des fibres qui le composent à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e, en conformité avec l'histoire documentée de son apparition en Europe, on croyait l'affaire « classée ». C'était sans compter avec les croyants en son authenticité, les « pro-suaire », qui ont tout fait depuis cette date pour tenter de semer le doute à propos des techniques scientifiques qui ont prouvé qu'il



Le tableau ci-dessus peint par Gaspard Baldouino (1590-1669) est daté du 4 mai 1660 et se trouve dans la Chapelle des Pénitents, au fond du Cours Saleya (Marché aux Fleurs), 1, rue du Saint-Suaire, à Nice.

s'agissait d'un faux fabriqué au Moyen-Âge. Rappelons que le suaire est ce drap de lin représentant les vues ventrale et dorsale d'un homme ayant subi les supplices identiques à ceux infligés à Jésus lors de la « Passion » tels qu'ils sont décrits par les évangiles, à supposer que ces textes soient historiques.

Voulant répondre aux objections des fervents du suaire, le magazine français *Science & Vie* de juillet 2005 rouvrait le dossier en démontrant que les objections soulevées par les « pro-suaire » étaient non fondées et guidées par leur conviction que la relique était authentique et qu'ils ignoraient systématiquement les études scientifiques confirmant la fabrication de l'objet par un artiste du Moyen-Âge. Les auteurs poussèrent même l'insolence jusqu'à créer en quelques minutes, à partir d'un bas-relief, d'une pièce de lin et de quelques grammes d'ocre rouge et de gélatine, une face de Jésus fort convaincante.

L'image telle qu'elle est visible actuellement sur le suaire est très pâle, ce qui n'a pas toujours été le cas, car la reproduction du tableau ci-contre datant du XVII^e siècle montre un suaire très contrasté et dont les détails sont nettement visibles. À voir la perte de contraste en 300 ans, on reste songeur sur ce qui resterait de l'image si le suaire était vraiment du premier siècle. D'autre part, le musée de Cluny à Paris possède un objet représentant dans le détail les deux images du suaire ; on y voit même le tissage en chevrons. Elles sont reproduites sur une « enseigne »⁴ de pèlerinage du XV^e siècle trouvée dans la Seine en 1855. L'objet reproduit aussi les armoiries de Geoffroy de Charny, constructeur de l'église de Lirey où devait être en montre le suaire, et de Jeanne de Vergy, épouse de Geoffroy de Charny. Tous les deux furent les premiers propriétaires du suaire et bénéficiaires des profits générés par son exposition.

Nous reproduisons ici cet objet :



Pour examiner dans le détail et en couleurs la même image, et lire des notes sur son histoire, voir le site :

http://lesuairedeturin0.tripod.com/ss_1_10_temoins_eloquentes_la_medaille_et_le_reliquaire1.htm

Le Vatican étant devenu le propriétaire de la relique, il autorisait à partir de 1969 jusqu'à la fin des années 70 l'étude scientifique du tissu afin de déterminer comment avait été formée l'image, si le tissu comportait des traces de sang et autres fluides corporels qui auraient pu avoir été déposés par le cadavre d'un supplicié. Un comité fut créé, le *Shroud of Turin Research Project* (STURP). Parmi les membres de ce comité formé de citoyens américains, tous croyants, se trouvait le microbiologiste Walter McCrone, un spécialiste de l'authentification d'œuvres d'art et de la détection de faux documents. Dès la première page de son ouvrage présentant dans tous les détails l'historique de sa participation au projet, il affirme : « J'ai procédé dès le début aux tests avec l'espérance qu'ils révéleraient que le suaire serait authentique, malgré le fait que l'évêque Henri [de Poitiers au XIV^e siècle] avait prétendu qu'il était frauduleux⁵. » Il ajoute ce qui suit sur la détection d'un faux document : « L'approche est fondamentalement simple : il faut rechercher les fautes commises par le faussaire⁶. »

Pour ne pas abîmer la « relique », 32 rubans adhésifs furent appliqués en divers points bien identifiés du suaire sur des régions comportant l'image, des taches de sang ainsi que sur des régions ne comportant pas l'image. L'idée de base était d'arracher subtilement au moyen des rubans adhésifs des fibres du tissu et les substances qui y étaient attachées. Voici les principales découvertes de McCrone sur le suaire qu'il examina au microscope et par des tests de médecine légale :

Son image est superficielle et ne traverse pas le tissu sauf en quelques endroits au niveau des « taches de sang ». Les rubans provenant des régions à image contiennent des fibres jaunies par une substance que McCrone identifie comme du collagène, un liant à peinture d'origine animale commun au Moyen-Âge. Les mêmes fibres contiennent aussi de grandes quantités de particules de couleur orange et rouge qu'il identifie comme de l'ocre rouge, un pigment minéral fort répandu en art depuis l'Antiquité. Détail intéressant, l'histoire documentée du suaire débute en France en 1356 à Lirey où il fut exposé dans la nouvelle église de l'endroit bâtie pour son ostentation. « Une source importante d'approvisionnement en ocre depuis les Romains jusqu'au XIX^e siècle était Vierzon près de Paris qui est aussi très près [...] de Lirey.⁷ » Les régions de l'image correspondant aux blessures du supplicié sont aussi composées de particules d'ocre, mais surtout de vermillon (sulfure mercurique), substance utilisée au Moyen-Âge pour reproduire l'aspect du sang en art.

McCrone procède à une batterie de tests pour détecter chimiquement du sang, mais il n'en trouve pas. Ses objecteurs ont dénigré ses découvertes par toutes sortes d'arguments en affirmant qu'ils avaient trouvé du calcium et du fer sur le suaire, des éléments du sang. McCrone put leur rétorquer que, malheureusement pour eux, le potassium, qui est un élément important du sang, n'a pas été trouvé par ses objecteurs. Il leur rappelait aussi que les tests qui leur avaient donné des résultats positifs avaient réagi aux substances contenues dans le collagène...

Comme l'image du suaire est très diffuse, McCrone se livre à des expériences pour déterminer la concentration de particules nécessaires à la formation d'une image de même densité que celle présente sur le suaire. Avec l'aide d'un ami artiste, Walter Sanford, il recrée des images du visage tel qu'il apparaît sur la « relique ». Se mettant à la place du faussaire qui désire reproduire artistiquement l'empreinte laissée par un corps placé contre un tissu, il demande à Sanford de mettre plus de pigment sur les régions de contact avec le tissu, le front, l'arête du nez, les lèvres, la barbe et les cheveux. Ce procédé a comme propriété de donner automatiquement une sorte de négatif de l'image du supplicié et, si on regarde le négatif photographique de cette image, on voit un positif avec le front, l'arête du nez, la barbe, l'arcade sourcilière qui deviennent lumineux et les orbites se trouvent dans une région ombrée de l'image. Ce faisant, il cloue le bec aux « pro-suaire » qui voyaient comme une preuve d'authenticité le fait qu'un faussaire du Moyen-Âge ne pouvait avoir de notions d'image négative. Voir à ce sujet une reconstitution très



convaincante du visage du suaire telle qu'en fabrique en quelques minutes le sceptique Henri Broch.

Site : http://www.unice.fr/zetique/banque_images.html#suaire

McCrone fut exclu du STURP dès que ses conclusions furent connues par ses pairs du comité. Les rubans adhésifs qui lui permirent

d'arriver à ses résultats lui furent retirés grâce à un subterfuge qui est le signe que tous les moyens étaient bons pour les membres du STURP pour arriver à leurs fins. Il est symptomatique que son nom ait été évacué de la liste des membres du STURP telle que précisée au site suivant : <http://www.shroud.com/78team.htm>

Dans une lettre du 20 février 1980⁸, il prédit que la datation au carbone 14 donnerait comme date de fabrication du suaire environ 1350. Huit ans plus tard, trois laboratoires différents donnèrent comme date 1325 ± 65 ans. Ils ont aussi procédé à la datation de trois autres échantillons antiques dont la date de création était connue, soit une pièce de lin provenant d'une tombe de Nubie, une pièce de lin associée à la momie de Cléopâtre et des fibres prélevées de la chape de Saint-Louis d'Anjou. Les résultats de la datation au carbone 14 ont corroboré ces dates. Les pro-suaire ont tout fait par la suite pour discréditer ces résultats en insinuant que les échantillons prélevés sur le suaire provenaient d'une région qui avait été raccommodée de façon imperceptible avec des fibres du XVI^e siècle suite aux incendies qui l'avaient endommagé partiellement. On a aussi prétendu que le suaire était fortement contaminé par diverses substances. Il serait trop long de répondre dans le détail aux objections des détracteurs, mais j'ai lu le rapport de la datation publié dans la revue *Nature* du 16 février 1989 et il ne laisse aucune place à des négligences aussi grossières. Le prélèvement fut effectué « dans le corps du tissu dans une région du suaire éloignée des endroits carbonisés ou rapiécés⁹ ». Une décontamination des échantillons fut réalisée pour en retirer toute substance étrangère au suaire qui aurait pu fausser la date de sa fabrication. Parmi les témoins de l'opération qui fut filmée et photographiée se trouvait le cardinal Ballestrero, archevêque de Turin et conservateur de la relique, ainsi que deux experts en tissus, l'un de l'École polytechnique de Turin et l'autre du Centre international d'étude des textiles anciens de Lyon¹⁰. À supposer que la théorie du

« raccommodage invisible » soit avérée, avec disons 50 % de fibres de la Renaissance et 50 % de fibres originales du premier siècle, les tests auraient dû rendre une date de fabrication remontant au VI^e ou VII^e siècles plutôt qu'au XIV^e siècle.

Pour prouver que le suaire datait vraiment du premier siècle, un jésuite du nom de Filas sembla déceler des pièces de monnaies qui auraient été placées sous les paupières du mort pour les maintenir fermées. Grâce à une technique d'amplification de l'image du tissu, il voyait des « leptons » datant du règne de Tibère et frappés par Pilate en 29 et 30. Comment peut-on voir tant de détails sur le suaire alors que, justement, l'image est très floue et très peu contrastée ? Si on veut reconstituer l'aspect de tels « leptons » sous les paupières du supplicié, il suffit de prendre quelques centimètres de peau de poulet cru, le matériau domestique dont la composition s'approche le plus de la paupière d'un cadavre frais (un peu scabreux, je l'admets), en recouvrir une pièce de monnaie de 10 cents, puis recouvrir l'ensemble d'une retaille de pantalons en denim ("jeans"). Même en pressant le tissu contre la pièce de monnaie, on voit immédiatement que cette prétention de transmission d'une image en bas-relief ne peut s'effectuer dans de telles conditions.

Je serais *a priori* bien étonné que l'épaisseur des paupières du supplicié dont le corps n'a pas eu le temps de sécher ni de se décomposer avant la prétendue résurrection, à laquelle s'ajoute l'épaisseur du tissu et son motif à chevrons, ait pu laisser voir tant de fins détails à partir du bas-relief d'une pièce de monnaie. Voici ce que pense Barrie Schwartz de cette étrange assertion, lui qui pourtant était photographe officiel du STURP et qui a pris de nombreuses images du suaire, dont des photos en très gros plan :

« À partir de mon expérience de photographe et suite aux examens assidus que j'ai effectués sur le suaire, je peux affirmer que le tissage du linge est beaucoup trop grossier pour permettre la résolution d'inscriptions si subtiles sur une pièce de monnaie de la taille d'une pièce de dix cents. Ce que Filas a interprété comme des inscriptions sont des formes distribuées au hasard, des "bruits de fond". L'analyse de telles images est d'une nature très subjective. C'est pour ces raisons que je ne peux accepter comme preuve d'une image du premier siècle ces inscriptions numismatiques¹¹. »

De plus, il serait étonnant que des juifs suivants de Jésus et hostiles à l'envahisseur romain qui venait de

supplicier leur « Maître » aient utilisé de leurs pièces de monnaie pour embaumer un des leurs. Un autre problème surgit avec cette prétention de pièces de monnaie frappées en 29 avec empreinte sur le suaire. Selon tous les spécialistes, Jésus est né en – 6 ou – 7 puisque, selon l'évangéliste Matthieu, il est né sous le règne d'Hérode le Grand qui est décédé en – 4. La tradition lui donne 33 ans lors de la crucifixion. La passion serait survenue alors en 27. Bien essayé, « Father Filas ».

Un autre argument avancé pour prouver l'authenticité du suaire est le contenu en pollens de la « relique ». Un certain Max Frei a appliqué des rubans adhésifs sur le suaire et a procédé à l'étude des pollens qu'ils contenaient. C'est ce même Frei qui s'était couvert de ridicule après avoir déclaré authentiques les carnets d'Adolf Hitler. Comme par hasard, il a trouvé sur le linge des pollens d'espèces qui poussent justement dans les régions que le suaire est censé avoir parcourues avant son arrivée en France au XIV^e siècle : la Palestine et les villes d'Edessa et Constantinople en Turquie. Pourtant, McCrone, qui a étudié en détail le

suaire, n'y a trouvé que peu de pollens. Il a pu examiner les rubans adhésifs de Frei et constater que l'amorce d'un seul de ses rubans contenait de nombreux pollens, laissant croire à une contamination par Frei, involontaire ou... délibérée. Rappelons que Frei a effectué dans les années 70 plusieurs voyages¹² de reconnaissance au Proche-Orient afin d'y recueillir des pollens des régions visitées. McCrone, en annexe à son ouvrage, fournit la liste des espèces décrites par Frei. Comme le fait remarquer le sceptique Joe Nickell¹³, comment se fait-il alors que l'espèce omniprésente dans toute cette région, *Olea Europaea*, mieux connue sous le nom d'olivier, soit absente de la liste des pollens trouvés par Frei ?

Était-il vraiment nécessaire de procéder à tous ces examens scientifiques et techniques puisque les textes qui rapportent la crucifixion de Jésus se contredisent à la fois sur les circonstances qui ont entouré la passion ET sur LES linges utilisés pour ensevelir le Christ ? Voici précisément ce que disent les quatre évangélistes sur les événements qui ont suivi la crucifixion jusqu'à la prétendue résurrection :

Ensevelissement de Jésus selon les quatre évangélistes

Matthieu	Marc	Luc	Jean
Mort de Jésus, 15h00, la veille du sabbat			
27 59 « Joseph [d'Arimatee] prit donc le corps, le roula dans un linceul propre (...). »	15 42 « Déjà le soir était venu et, comme c'était la Parascève, c'est-à-dire la veille du sabbat [le sabbat se célèbre du coucher du soleil la veille au coucher de soleil suivant] (...) » 15 46 « [Joseph d'Arimatee] ayant acheté un linceul , descendit Jésus de la croix, l'enveloppa dans le linceul (...). »	23 53 « Puis [Joseph d'Arimatee] le descendit de la croix, le roula dans un linceul (...) » 23 54-56 « C'était le jour de la préparation et déjà pointait le sabbat. Cependant, les femmes qui étaient venues de Galilée avec lui avaient suivi Joseph [d'Arimatee] (...) Puis elles s'en retournèrent et préparèrent aromates et parfums . Et le sabbat, elles observèrent le repos prescrit. »	19 39-42 « Nicodème vint aussi [accompagnant Joseph d'Arimatee]; (...) Il apportait un mélange de myrrhe et d' aloès , d'environ cent livres. Ils prirent le corps de Jésus et l'entourèrent de bandelettes , avec les aromates , selon la coutume funéraire juive. A l'endroit où il avait été crucifié, il y avait un jardin et dans ce jardin un tombeau neuf; personne n'y avait encore été mis. A cause de la Préparation des Juifs, comme le tombeau était tout proche, c'est là qu'ils déposèrent Jésus. »
« Premier jour » (lendemain du sabbat) et disparition de Jésus du tombeau			
Un ange prévient les saintes femmes que Jésus est ressuscité.	16 1 « Quand le sabbat fut passé, Marie de Magdala, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des aromates pour aller oindre le corps. » Mais un ange leur annonce à leur arrivée au tombeau que Jésus est ressuscité.	24 1 « Le premier jour de la semaine, à la pointe de l'aurore, elles se rendirent à la tombe avec les aromates qu'elles avaient préparées. » 24 12 « Pierre cependant partit et courut au tombeau. Mais, se penchant, il ne vit que des bandelettes . »	20 6-7 « Simon-Pierre, qui le suivait arrive à son tour. Il entre dans le tombeau et voit les bandelettes à terre, ainsi que le suaire qui recouvrait sa tête ; ce dernier n'était pas avec les bandelettes , mais roulé dans un endroit à part. »

Il est mentionné dans l'évangile de Jean (20 7) comme étant « le suaire qui recouvrait sa tête ». Or le suaire de Turin est un linge rectangulaire qui reproduit les vues dorsale et ventrale du corps d'un homme des pieds à la tête. À supposer que le suaire de Turin soit authentique et que Jean ait omis de le mentionner, les images de la tête devraient en être absentes puisqu'elles auraient dû s'imprimer sur « le suaire qui recouvrait sa tête ». Ce même texte et celui de Luc font état de « bandelettes » et Jean précise qu'elles entourèrent le corps. Est-ce que les bandelettes furent en contact direct avec le corps (ce que précise Jean) ou recouvraient-elles d'autres linges ? Contradiction, Matthieu et Luc eux disent dans presque les mêmes mots que Joseph d'Arimatee « prit le corps et le roula dans un linceul propre ». Chez Marc, c'est aussi Joseph d'Arimatee qui se chargea de l'ensevelissement; après avoir acheté un linceul et avoir fait descendre la dépouille de la croix, « il l'enveloppa dans le linceul. »

Et que dire des aromates ? Matthieu est muet sur la question. Chez Marc et Luc, à cause de la prescription du sabbat, les Saintes Femmes ne purent jamais en oindre la dépouille qui était disparue à leur arrivée au tombeau au lendemain de la fête. Chez Jean, la préparation du défunt avec aromates a lieu avant le sabbat et on utilisa « 100 livres ». Cela doit laisser des marques sur un suaire. Or, McCrone n'en a pas trouvé trace.

L'étude comparative des textes « révélés » démontre déjà de nombreuses contradictions. Mais le seul examen de l'image du suaire devrait mener à la conclusion que le suaire est le produit d'un habile artiste et révèle des anomalies nombreuses identifiables à l'oeil nu.

* Si le suaire est un négatif produit par la lumière dégagee lors de la résurrection du Christ, comme le prétendent certains « croyants », alors comment expliquer que ses cheveux sur le positif soient pâles - Jésus serait donc blond ou albinos - et pourquoi les taches de sang sont-elles blanches ? Sur l'original, le sang est encore

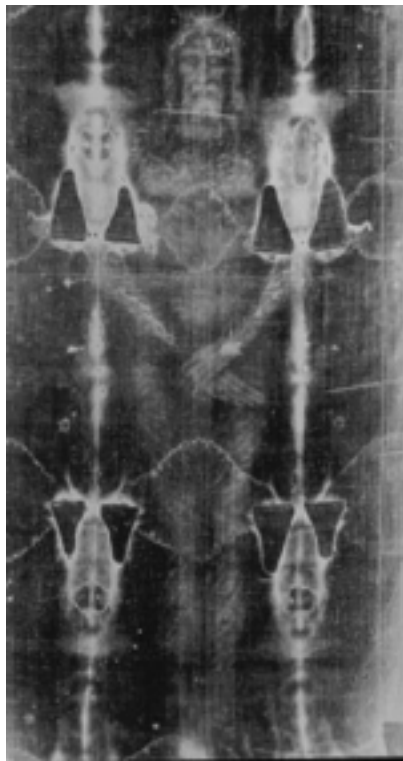
rouge, après 2 000 ans, ce qui confirme qu'il ne s'agit pas de sang, mais de pigments d'ocre rouge tels que décelés par McCrone. L'image représente le corps d'un homme qui a été déposé sur un pan du linge et l'autre pan a été rabattu sur la face ventrale de la dépouille (voir reproduction du tableau de Gaspard Baldouino au début de cet article). Pourquoi n'y a-t-il pas d'image du sommet de la tête ? Cette partie du corps aurait dû aussi émettre de la lumière.

* Le fait que l'image soit si bien centrée sur le tissu est un autre indice que les « embaumeurs » de Jésus « savaient » que leur « oeuvre » serait un jour exposée en public... Puisque la dépouille devait être embaumée (selon Jean) et placée à la hâte au tombeau avant le début du sabbat, cela exclut qu'on ait pris de telles précautions pour positionner le corps de façon parfaitement symétrique sur un quelconque linceul. N'oublions pas que Jésus a expiré à la neuvième heure, ce qui correspond à environ 15 h, que Joseph d'Arimatee s'est rendu auprès de Pilate pour réclamer le corps, qu'il lui fallait revenir au Golgotha pour transporter le corps au tombeau, le préparer d'aromates, l'envelopper de bandelettes et d'un suaire, rouler la pierre, tout cela à pied, avant le sabbat débutant à la tombée de la nuit qui survient sous ces latitudes en avril vers 18 h 30¹⁴.

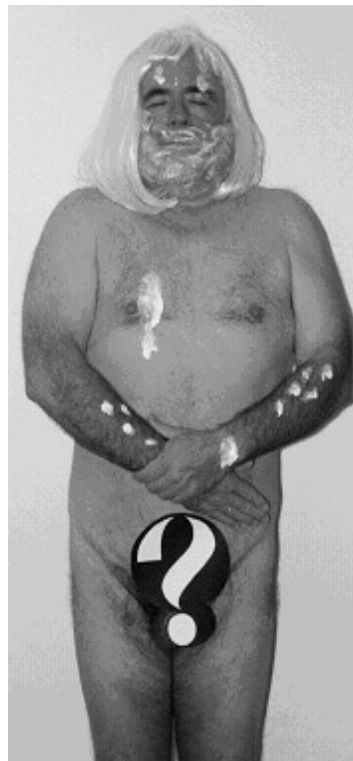
* L'examen de certains détails du suaire démontre les erreurs du concepteur du dessin : les doigts sont démesurément longs et leur proportion ne respecte pas la longueur relative de chaque doigt. Les bras sont aussi trop longs et ont été dessinés ainsi dans le but évident de cacher les « saints génitoires ». La perspective permet de raccourcir les membres, pas de les rallonger. À supposer que le modèle ait avancé le tronc pour arriver à cacher son sexe, alors il faut expliquer comment il se fait qu'on ne voit pas le « saint ombilic ». Comment se fait-il aussi que l'on ne voit pas les « seins (!) tétons ». Pour obtenir des détails en positif et en négatif de l'image du suaire, aller au site suivant : <http://www.shroud.com/examine.htm>.

Pour en avoir le cœur net sur les dimensions exagérées des membres de l'homme du suaire, j'ai fait faire une photo d'une image ventrale de moi-même en me plaçant, dans la mesure du possible, dans une position identique. Affublé d'une perruque et d'une fausse barbe pâles, j'ai tenté de reproduire les taches de sang avec du dentifrice, puisque les taches de sang sont blanches sur le négatif du suaire. J'ai placé les deux images côte à côte pour fin de comparaison. En adoptant la posture de l'« homme du suaire », avec les bras s'éloignant légèrement du corps et une main recouvrant un poignet, le bout des doigts d'une main atteignant le bord de mon abdomen, je ne recouvre pas mes « génitoires ». De plus, il me faut courber ma colonne vertébrale latéralement pour maintenir cette position. Or l'image du suaire présente le corps d'un homme parfaitement droit, dans les images ventrale et dorsale. Au cas où je souffrirais d'une infirmité affectant la longueur de mes bras et de ma colonne vertébrale, j'ai demandé à plusieurs personnes de mon entourage de reprendre la même posture et le

même résultat fut obtenu. L'artiste a donc allongé les bras pour « cacher ce sexe qu'un pèlerin ne saurait voir¹⁵ ». « **L'approche est fondamentalement simple : il faut rechercher les fautes commises par le faussaire** », dit McCrone. Le corps représenté sur le suaire est celui d'un homme complètement nu. Or le tableau de Baldouino dans sa reconstitution de la position du corps dans le suaire montre le supplicié pudiquement couvert d'un cache-sexe ou pagne. Baldouino connaissant bien l'anatomie, il dessine un Christ avec des bras normaux et le pagne est nécessaire pour recouvrir le sexe. Quand les sceptiques ont fait remarquer aux « pro-suaire » que les membres trop longs étaient irréels, en conformité avec le style de l'art gothique propre au Moyen-Âge, les pro-suaire ont alors rétorqué que le Christ souffrait du syndrome de Marfan qui provoque un développement exagéré en longueur des os des membres. Il est pour le moins étrange pour le fils de Dieu de souffrir d'une quelconque infirmité !



Suaire de Turin
Bras croisés
anormalement longs



Simulation sceptique
Bras croisés
normaux

Religion

Le suaire de Turin n'est qu'une des innombrables reliques qui servaient à mousser la foi des croyants et à faire rentrer dans les coffres des paroisses les aumônes perçues lors des visites. Parmi les plus invraisemblables reliques vénérées par les fidèles, mentionnons le lait de la Sainte Vierge, **les** prépuces de Jésus circoncis¹⁶ et, tenez-vous bien, une fiole contenant le

dernier souffle du Sauveur... Pourtant, il y a encore des gens qui se tuent à essayer de prouver que le suaire est authentique malgré les datations au carbone et malgré les erreurs de conception décelables à l'œil nu. Pour les autorités ecclésiastiques, le suaire SE DEVAIT d'être authentique car un faux n'attire pas les foules, revenus obligent... ☹

.....

L'auteur est adjoint de recherche et soutien logistique au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (Nations Unies).

Notes

1. ROSTAND, Jean. *Pensées d'un biologiste*, Stock, 1954, 1978, p. 223.
2. Lévitique, 12, 1-3.
3. C'est la seule fois où j'utiliserai la majuscule pour ce linge fabriqué au Moyen Âge.
4. Portée au chapeau ou sur la cape, l'insigne (ou enseigne) est une broche, de plomb ou d'étain, très populaire du XII^e au XVI^e siècle. http://www.musee-moyenage.fr/homes/home_id20392_u112.htm.
5. MCCRONE, Walter. *Judgement Day for the Shroud of Turin*, Microscope Publications, Chicago, 1996, p. 1.
6. MCCRONE, Walter. *Judgement Day for the Shroud of Turin*, Microscope Publications, Chicago, 1996, p. 30.
7. MCCRONE, Walter. *Judgement Day for the Shroud of Turin*, p. 89. Traduction de l'auteur.
8. MCCRONE, Walter. *Judgement Day for the Shroud of Turin*, p. 78.
9. DAMON, P. E. *et al. Radiocarbon dating of the Shroud of Turin*, *Nature*, Vol. 337, 16 février 1989, p. 612.
10. DAMON, P. E. *et al. Radiocarbon dating of the Shroud of Turin*, *Nature*, Vol. 337, 16 février 1989, p. 611-612.
11. <http://www.factsplusfacts.com/shroud-of-turin-coins.htm>, traduction de l'auteur.
12. <http://asis.com/~stag/shroud/therevid.html>.
13. http://www.scifidimensions.com/Aug00/jnf_shroud.htm.
14. Logiciel d'astronomie RedShift 3.
15. Molière, *Le Tartuffe*.
16. Vénérable parcelle issue de la circoncision, le Saint Prépuce (*Praeputium Domini, Santissimo Prepuzio, Holy Foreskin*) n'était pas la moindre des reliques du Christ. Il était vénéré en même temps à l'abbaye de Charroux, à Saint-Jean de Latran à Rome (où il fut volé en 1527, et retrouvé 30 ans plus tard), en Saxe, dans le diocèse de Chartres, dans la cathédrale du Puy-en-Velay, à Metz, à Conques, à Clermont, à Langres, etc. Étonnant phénomène de « multilocation » qui prêta régulièrement aux moqueries des sceptiques. (http://biblionline.site.voila.fr/reserve_4/la_foire_aux_reliques.doc).

Bibliographie

DAMON, P. E. *et al.* « Radiocarbon Dating of the Shroud of Turin », *Nature*, vol. 337, 16 février 1989.

École biblique de Jérusalem. *La Sainte Bible*, Les Éditions du Cerf, Paris, 1961.

MCCRONE, Walter. *Judgement Day for the Shroud of Turin*, Microscope Publications, Chicago, 1996.

ROSTAND, Jean. *Pensées d'un biologiste*, Stock, 1954.

STEVENSON, Kenneth E., Habernas, Gary R. *La vérité sur le Suaire de Turin*, Libre Expression, Montréal, 1982, traduction par France-Marie Watkins de *Verdict on the Shroud*, Servant Publications.